

**PV de l'AGE APRES-GE  
07 décembre 2016**

Présents : 21 membres collectifs + 8 membres individuels (<http://intranet.apres-ge.ch/node/66995>)

Excusés : 5 membres collectifs + 2 membres individuels (<http://intranet.apres-ge.ch/node/66996>)

Présidente de l'AGE : Carole Zraggen Linser

PV : Marion Petrocchi

**ORDRE DU JOUR**

17h30 – Vision et missions de votre Chambre pour ces prochaines années : discussion et validation (Animation Christophe Dunand)

18h15 – Divers

19h – Conférence de Vincent Kaufmann, directeur de la Fondation Ethos « Les synergies entre l'ESS et l'investissement socialement responsable ». La présentation complète est d'ailleurs disponible sur notre site : <http://public.apres-ge.ch/node/66986>

---

**Accueil et bienvenue**

Carole Zraggen Linser (CZ), co-directrice d'Ecoservices SA et présidente d'APRES-GE, ouvre l'Assemblée générale extraordinaire à 17h40 et remercie les personnes présentes, auxquelles elle souhaite une cordiale bienvenue.

CZ reconnaît que la date et l'heure retenues n'étaient pas des plus pratiques, mais il est important de pouvoir vous rencontrer et d'échanger avec vous sur ces questions importantes pour l'avenir de la Chambre. Pour le comité, il est essentiel d'avoir ces discussions. Ce soir, justement, on se retrouve pour parler de l'avenir de la Chambre. C'est notre fil conducteur pour ces 4-5 prochaines années. Face à la multiplication des initiatives en Suisse romande, quel est le rôle de la Chambre APRÈS-GE ? Réflexion essentielle.

**1. Vision et missions de votre Chambre pour ces prochaines années : discussion et validation - Animation Christophe Dunand**

CD : AGE avec 1 point substantiel: la vision et les missions.

Bref rappel du processus : APRES-GE a vécu une situation complexe, fin 2015-mi-2016, avec le transfert de la subvention d'Essaim à la Fondetec... Un transfert qui a entraîné le licenciement de plusieurs collaborateurs, souvent très engagés. Il a aussi fallu restructurer la Chambre avec les ressources restantes. Cela a été une période très difficile.

En parallèle, de nombreuses initiatives se sont développées ces dernières années en faveur de la transition. Il faut donc pouvoir clarifier et étoffer le rôle et les missions de la Chambre.

En mai 2016, une première version (V1) de la vision et des missions de la Chambre a été présentée.

Puis, selon le souhait des membres, une consultation en ligne a été lancée (V2), disponible entre septembre et octobre 2016. Nous avons reçu 16 contributions substantielles.

Le comité, vous présente ce soir la V3, enrichie et adaptée avec les remarques et suggestions faites durant la consultation. Il s'agit d'une ligne directrice générale, avec les priorités et les moyens pour y arriver.

### **Présentation des travaux suite à consultation de l'automne 2016 (CD)**

- Suite aux suggestions des membres, le comité s'est rendu compte qu'il fallait ouvrir un nouveau chapitre, en plus de la vision et des missions, afin d'avoir une définition claire du rôle de la Chambre. Cela manquait dans V2. Il a donc intégré un volet « la raison d'être de la Chambre ». « *Pour grandir ensemble et accélérer la transition vers une économie de la durabilité, les acteurs de l'ESS doivent être reliés entre eux, avec tous les acteurs économiques, ainsi que le grand public, pour diffuser les multiples innovations et les bonnes pratiques écologiques et sociales* »

Pour CD, il n'y aura pas de transition sans lien fort entre les différents acteurs. Seul, on n'y arrivera pas. On le faisait déjà, mais avec cette définition de la raison d'être de la chambre, on l'affirme clairement. On n'est pas dans un univers clos, renfermé sur nous-mêmes. Au contraire, on veut élargir nos actions.

- Vision : volonté d'avoir une vision forte, importante, avec la volonté de remplacer l'éco actuelle. L'ESS n'est pas une économie supplétive. Le comité propose :  
« *Notre société doit aller vers le respect de l'Humain et de l'Environnement. L'économie basée sur la maximisation du profit va à l'encontre de cet objectif. Les acteurs de l'économie sociale et solidaire (organisation-entreprises-citoyens) sont pionniers et moteurs de cette transition vers une économie de la durabilité, appelée à remplacer l'économie actuelle.* »

- Concernant les missions, elles sont fortement reliées entre elles, mais il n'y a pas de hiérarchie, pas de priorité.

-Mission 1 : « *Développer et renforcer les acteurs existants de l'ESS et intensifier les échanges (économiques, sociaux, bonnes pratiques, innovations, etc...)* »

Le comité a pris en compte les suggestions évoquée à l'AG de mai 2016 pour ne pas limiter les échanges aux seuls échanges économiques. Définition plus large, ouverte à des échanges non-monnaïres.

- Mission 2 : « *Soutenir et favoriser la création de nouveaux projets et entreprises mettant en pratique les valeurs et critères de l'ESS.* »

Malgré la fin d'Essaim, on doit s'assurer que les autres soutiennent la création de nouveaux projets ESS (la Fondetec, Prix IDDEA,...) D'ailleurs, la Chambre est partenaire du Prix IDDEA, ce qui prouve qu'elle soutient des projets aussi hors-membres.

Contenu peu discuté, lors de la consultation. Pas de modification apportée.

- Mission 3 : « *Représenter les membres de la Chambre, défendre leurs intérêts et être un vecteur de l'ESS dans les politiques publiques* »

Politiques publiques rajoutées suite aux suggestions des membres. (Politique agricole, formation, politique d'achats...) il y a beaucoup de choses à faire.

- Mission 4 : « *Promouvoir les innovations et bonnes pratiques de nos membres et les standards ESS dans l'ensemble des milieux économiques. Inciter les acteurs de l'économie traditionnelle à évoluer vers une économie durable.* »

Cette 4<sup>e</sup> mission est liée à la vision. Déclinaison plus opérationnelle. Selon la thématique, très sectorielle ou plus large, à la Chambre de faire ce travail de représentation ou à un membre. A discuter. La Chambre n'a pas la prétention de s'occuper de thématique spécifique et dont elle n'aurait pas toutes les compétences/connaissances. Les membres pourraient aussi être ces relais.

### **Remarques/suggestions de modifications des membres sur cette V3 :**

(xxx) Bravo pour ce beau travail. Version simple et claire des vision/missions de la Chambre. Su garder l'essentiel et intégrer les suggestions des membres. Maintenant, il faudrait décliner ces missions en axes/stratégies d'action pour pouvoir faire le point annuellement.

CD : C'est la suite à venir. Une fois vision/mission définitivement adoptées, des axes opérationnels seront définis. (AG 2017)

(xxx) Problème avec le terme d'« économie de la durabilité ». Impression de four-tout. Et pas sûr que le terme soit bien compris par tout le monde...

CD : la définition des termes spécifiques est un chantier complexe. On l'a vécu avec le terme de « lucrativité limitée ». On a fait un gros travail pour définir ce terme, avec l'aide de spécialistes. La durabilité, c'est un terme fort- et c'est voulu - qui nous force à avoir un mode de fonctionnement et de production respectueux des limites écologiques. C'est bien de le conserver. Par contre, le comité propose de travailler sur une définition d'environ 10 lignes, comme pour la lucrativité limitée. (Validée par membres).

(xxx) D'autres Chambres voient le jour dans d'autres cantons, ne faudrait-il pas préciser un temps/espace ?

CD : le rôle de la Chambre est de soutenir ses membres et donc par définition cela s'applique sur un périmètre limité, local. Mais sur la vision plus générale, ce soutien s'étend à tous les territoires, car toutes les économies sont liées.

(xxx) Magnifique texte, mais aucune référence au contexte actuel de néo-libéralisme violent, qui a des conséquences sur le dvt de l'ESS. Impression que le discours est un peu trop lisse.

Sandrine Meyer-Chanson (SMC): ne partage pas ce constat. Dans le domaine fiduciaire, le discours dominant a fortement évolué. Des choses positives vont dans le bon sens. Il n'y a pas uniquement du greenwashing. Du coup, pas très à l'aise de figer cela dans un contexte précis. CD : il ne faut pas être naïf face au contexte. Il est bien présent, mais l'ambition nous tire vers l'avant. Plein d'initiatives locales et positives existent. On veut transmettre une vision positive, ce qui ne veut pas dire qu'on ne voit pas le problème.

(xxx) Merci pour le processus. C'était appréciable d'avoir la possibilité de participer.

Dans la définition de la vision, proposition de remplacer « économie actuelle » par « économie dominante actuelle ». Car l'ESS existe déjà, on n'est pas en train d'inventer quelque chose.

CD : c'est vrai, l'ESS existe déjà. Proposition acceptée par les membres présents.

(xxx) Dans la définition de la raison d'être de la chambre, « ..les acteurs de l'ESS doivent être reliés entre eux, avec tous les acteurs économiques, ainsi que le grand public ». Ne faudrait-il pas distinguer les deux types de relations, celle entre les membres (plus fortes) et celles avec le grand public et les acteurs économiques ?

CD: Le comité va y réfléchir et vous proposera une définition plus précise à la prochaine AG. Validée !

- Pour Mission 1 :

(xxx) proposition de remplacer « développer » par « soutenir le développement... ». Ce n'est pas la chambre qui crée les acteurs de l'ESS, mais elle les soutient. Acceptée !

- Pour Mission 2 :

(xxx) Proposition d'inverser « soutenir et favoriser ». Acceptée !

(xxx) Proposition de préciser les membres. Pour SMC, ce serait dommage. On limiterait la portée de cette mission, en se privant de soutenir des projets qui ne sont pas de nos membres. Le but n'est pas de se couper des autres, mais de promouvoir l'ESS le plus largement possible... Rejetée !

-Pour Mission 3 :

Proposition de remplacer défendre par promouvoir. Acceptée !

-Pour mission 4 :

(xxx) difficile de réaliser cette mission, avec les moyens à disposition. Ne faudrait-il pas donner des priorités entre les missions ?

CD : les ressources à disposition créent les priorités. En ce moment, pas de ressources

disponibles, donc oui, les membres sont notre priorité. Après, l'idée est aussi d'évoquer l'ESS/la Chambre dans d'autres milieux, comme par ex, les milieux où les membres du comité sont déjà présents. Une visibilité, qui ne nécessite pas de nouvelles ressources, mais qu'on doit mieux utiliser. Rejetée !

### **Vote**

Vision, raison d'être et missions, avec modifications apportées ce soir, acceptées à l'unanimité !

CD : Le comité va produire une version finale V4, avec modifications apportées ce soir ! Le comité va également réfléchir à une définition plus précise du terme de la durabilité et sur les liens à développer entre les membres et les autres acteurs.

### **2. Divers**

La Fdep, la Fédération pour le développement de l'éducation permanente, cesse ses activités et ne sera donc plus membre de la Chambre.

Seradly & Ankers , démission des membres individuels, car membre collectif.

---

Carole Zraggen Linser clôt l'Assemblée générale à 18h40 et remercie chacun.e de sa présence et de sa participation.

Les échanges se poursuivent avec la Conférence du directeur d'Ethos Vincent Kaufmann sur les « synergies entre l'ESS et l'investissement socialement responsable »..  
Présentation disponible sur le site d'APRÈS-GE : <http://public.apres-ge.ch/node/66986>

*MP, le 15.12.2016*